



www.MERCIER40.ca
819-295-1122
MERCIER
Autoroute
40
Sortie
220
INC

VISITE VIRTUELLE DISPONIBLE
visite.mercier40.ca

PONCEAUX, DRAINS ET ACCESSOIRES
LE PLUS GRAND INVENTAIRE DE LA RÉGION



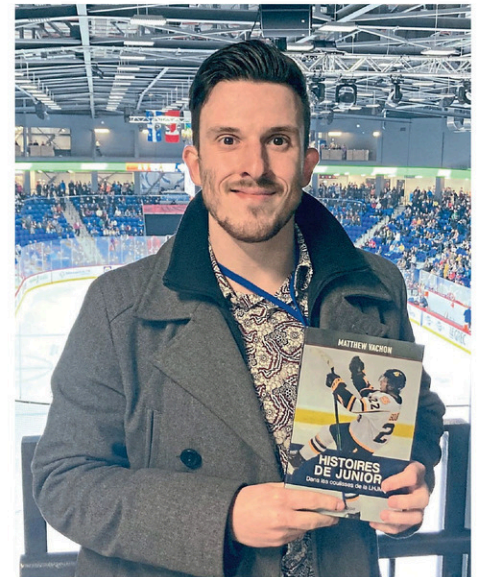
(Photo Marie-Eve Alarie)



REBÂTIR SA VIE EN FRANÇAIS

Quand il est arrivé de la Colombie à l'âge de 17 ans en 2005, Carlos Alexander Ruiz Mena ne parlait pas un mot de français. Grâce à sa détermination dans son parcours de francisation, il a poursuivi ses études et aujourd'hui, c'est lui qui aide de futurs étudiants internationaux à s'établir ici.

PAGE 3



Matthew Vachon lance Histoires de Junior

PAGE 18

Pro-Asphalte

www.pro-asphalte.com

- . Pavage
- . Scellant
- . Réparation d'asphalte
- . Réparation de fissure à chaud

100% GARANTIE

Estimation gratuite

819 979-1406
2625, boulevard Thibeau,
Trois-Rivières

NEQ: 1173663528

Site web

Page google



À la bouffe
Une entreprise d'ici s'impose en restauration

PAGE 7



MERCREDI 27 AVRIL possibilité cumulatif 7 500\$*

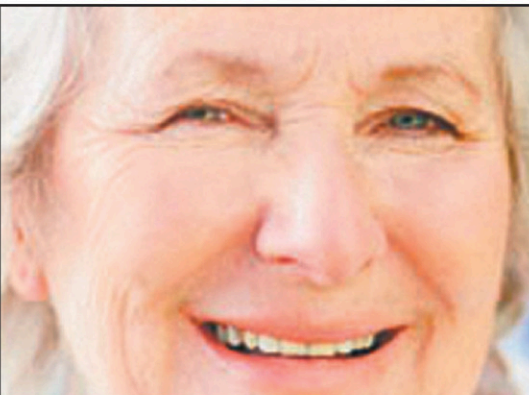
*Si non gagné antérieurement

503, boul. du St-Maurice, Trois-Rivière **819 694-4585**

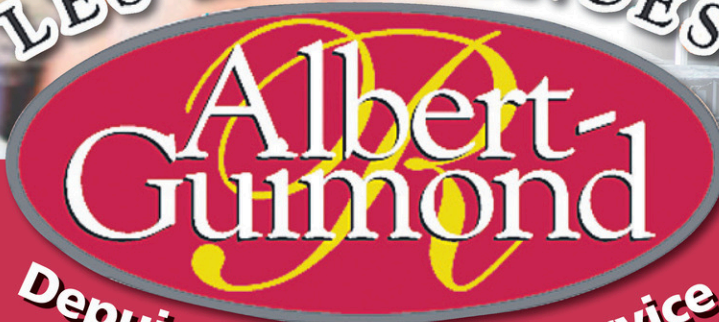
Regroupement de bingos de Trois-Rivières inc.

Interdit (-) de 18 ans
Licence : 2020001066530-01

bingotr.com



LES RÉSIDENCES



UNE RÉSIDENCE AUX DIMENSIONS
HUMAINES

Depuis 1995 à votre service

819.371.2346

Quand vous demeurez chez nous, la perte d'autonomie n'est plus un problème.

- Aide à l'habillement
- Aide au bain
- Aide à la mobilité restreinte et plus...

Logements 1 1/2 - 2 1/2 & 3 1/2
Convalescence | Autonome / Semi-autonome /
En perte d'autonomie

664, rue Bonnaventure, TROIS-RIVIÈRES
Centre-ville (près de l'hôpital St-Joseph)

- Offre de service à la carte, vous payez seulement pour les services que vous avez besoin

Retraités autonomes, semi-autonomes ou en perte d'autonomie



LE CONFORT ET LE CHARME D'UNE VIE DE QUARTIER DANS UNE AMBIANCE FAMILIALE

- Près de l'hôpital St-Joseph
- Portes sécurisées
- Surveillance 24 h



DENIS BEAUDRY
819 370-4993 • Cell.: 819 698-3195

Rebâtir sa vie en français

MARIE-EVE B. ALARIE

mbalarie@lhebdojournal.com

Carlos Alexander Ruiz Mena est arrivé au Québec en octobre 2005. Obligé de fuir la Colombie avec sa famille, son père ayant reçu des menaces, il s'est retrouvé à 17 ans à Trois-Rivières sans parler un mot en français.

La famille connaissait Ivan Suaza, le directeur général du Service d'accueil des nouveaux arrivants (SANA), qui avait également dû fuir la Colombie. C'est ce qui les a menés à s'installer dans la Cité de Laviolette.

Il y a évidemment eu le choc culturel, la barrière de la langue et la perte de leurs repères. Cette immigration a représenté toute une adaptation pour la famille.

« J'ai commencé mon parcours en francisation en janvier. Pour moi, ça a été une étape difficile. Il y avait des cours pour les plus jeunes d'âge secondaire, sinon, c'était à l'école aux adultes, raconte Carlos Alexander Ruiz Mena. L'autre personne qui était plus jeune dans la classe était au début de la trentaine. J'ai trouvé ça difficile d'apprendre le français avec toutes ces personnes et avec mes parents. »

« C'était confrontant aussi, poursuit-il. Je me demandais parfois ce que je faisais là. Je pensais à mes amis en Colombie qui commençaient

l'université, tandis que moi, je n'étais pas capable de dire: *bonjour, je m'appelle Carlos*. Je sentais un recul comparativement au niveau où j'aurais dû être normalement. »

Mais la famille a rapidement aimé le rythme de la ville. Son père a réussi à trouver un emploi assez rapidement. Les choses devenaient de plus en plus faciles au fil de leur intégration. Puis, Carlos Alexander Ruiz Mena a commencé à planifier la suite de ses études.

« JE ME SENTAIS PLEINEMENT QUÉBÉCOIS »

Sa plus grande victoire, il l'a vécue après un an et demi de francisation: il était accepté au Cégep de Trois-Rivières.

« J'avais réussi mon test de français d'entrée au Cégep. Je me souviens qu'on avait dû écouter une dictée récitée sur une cassette... Ça a été tout un succès à mes yeux et ça a été un moment marquant dans mon apprentissage du français », souligne-t-il.

Au Cégep, il a commencé à s'impliquer au sein de l'Association générale des étudiants et dans les forums étudiants, ainsi que dans un projet de voyage humanitaire. « Je me sentais pleinement Québécois à la fin de mon cégep. »

Son expérience d'immigration l'a poussé à entreprendre un baccalauréat en Études



Carlos Alexander Ruiz Mena a quitté la Colombie avec sa famille à l'âge de 17 ans. (Photo Marie-Eve Alarie)

internationales, puis un certificat en Diversité culturelle. « L'immigration, c'est plein de défis, mais ça m'a fasciné. »

IL REDONNE AU SUIVANT

Depuis, Carlos Alexander Ruiz Mena œuvre à faciliter l'intégration des nouvelles personnes arrivantes à Trois-Rivières.

Il a ensuite été embauché chez Stratégie Carrière pour aider les immigrants à intégrer le marché du travail, notamment en mettant sur pied un projet pour les jeunes immigrants de moins de 30 ans afin qu'ils se dotent d'un projet d'étude ou d'un projet d'emploi.

Aujourd'hui, Carlos Alexander Ruiz Mena travaille à faciliter l'intégration des futurs étudiants internationaux de l'Université du Québec de Trois-Rivières (UQTR).

« Je les aide à remplir leur demande d'admission et je les informe. On est en contact jusqu'à ce qu'ils traversent les douanes. C'est un autre service qui prend alors le relais », précise celui qui complète présentement une maîtrise en Gestion de projet.

Dernièrement, le Trifluvien a remporté le prix dans la catégorie *Personne réfugiée non francophone* du Gala des Mérites en francisation organisé par l'Office québécois de la langue française.

« Je vois ce prix comme une fierté. Ça me confirme que j'ai gagné ma place comme Québécois. Ça me fait aussi penser à mes parents qui ont beaucoup sacrifié pour nous donner cette vie à mon frère et moi. Eux, c'est toute une vie qu'ils ont quitté quand nous

sommes partis de la Colombie. Les professeurs de francisation sont dévoués. Il faut se donner la chance de mettre tous les efforts nécessaires pour apprendre le français. Pour moi, ça a été un cadeau extraordinaire. Ça vient me dire que tous ces efforts ont valu la peine », conclut-il.

Les Mérites en francisation des personnes immigrantes sont des distinctions qui visent à mettre en valeur le travail colossal effectué par de nombreuses personnes, organismes et institutions pour valoriser et renforcer la place du français au Québec.



Carlos Alexander Ruiz Mena a remporté le prix dans la catégorie « Personne réfugiée non francophone » lors du Gala des Mérites en francisation.

(Photo courtoisie - PhotographesCommercial)

TRAVAUX PUBLICS

**AVIS DE RINÇAGE UNIDIRECTIONNEL
SECTEURS À RINCER POUR LA SEMAINE DU
1^{er} mai au 7 mai 2022**

■ **SECTEUR DE TROIS-RIVIÈRES:**

De jour du lundi au vendredi de 7 h à 17 h
- Périmètre formé par la limite nord de Trois-Rivières, la rivière Saint-Maurice, le boulevard Hamelin et l'autoroute 55.

■ **SECTEUR DU CAP-DE-LA-MADELEINE:**

De jour du lundi au vendredi de 7 h à 17 h
- Périmètre formé par la rue des Prairies, l'autoroute 40 et le boulevard Thibeau.

*Prendre note que certaines séquences de rinçage prévues de jour peuvent être exécutées de nuit, et ce, en raison de la configuration du réseau de distribution d'eau potable de la Ville de Trois-Rivières.

LE GRAND RADIO BINGO

POUR NOS 10 ANS, ON DOUBLE LE PLAISIR !

DIMANCHE 18H

5000\$ EN LOTS À GAGNER

ON JOUE AVEC LES CARTES RÉGULIÈRES

DIMANCHE 19H

5000\$ POUR LA CARTE PLEINE

ON JOUE AVEC LES CARTES SPÉCIALES

VIA 90.5

18+ PLUS D'INFOS ET POINTS DE VENTE www.via.fm/bingo

De retour à la demande générale

LIC202111031176-01

Une jeune entreprise en construction remporte les honneurs



Félix Bissonnette et Michael Demontigny de l'entreprise Lixm ont remporté le Radisson dans la catégorie Nouvelle entreprise. (Photo - Audrey Leblanc)

AUDREY LEBLANC

aleblanc@icimedias.ca

Lors du récent Gala Radisson, l'entreprise en construction Lixm a remporté le prix dans la catégorie Nouvelle entreprise. Il s'agit d'une belle tape dans le dos pour les entrepreneurs Félix Bissonnette et Michael Demontigny, revenus dans leur patelin natal pour y fonder leur entreprise.

Les Trifluviens se connaissent depuis le secondaire. « On a la même formation, on a tous les deux fait notre génie civil à Trois-Rivières. Après, on est allé à l'École de technologie supérieure ensemble, raconte Félix. À la suite de ça, nos parcours ont pris des tangentes différentes. Je suis resté plus dans le bâtiment. J'ai fait des projets à Montréal, Toronto, Québec. »

De son côté, Michael a travaillé sur le nouveau pont Champlain, puis il a pris part à plusieurs chantiers à travers le Canada. « Je me suis exilé pendant quelques années, dit-il. Je me suis

promené pas mal. C'est dans ces années-là que j'ai développé ma force en génie civil maritime. J'ai toujours eu la piqure pour ça et j'ai toujours eu envie de mener mes propres projets dans cette niche-là. »

Puis, un jour, ils ont tous les deux décidé de revenir à Trois-Rivières. « Je voulais revenir proche de ma famille et revenir dans ma ville pour fonder ma famille. Aussi, je voyais que l'économie locale était stimulée. C'était le bon moment pour revenir », explique Félix.

« On a toujours parlé de se partir quelque chose ensemble un jour et l'occasion s'est finalement présentée », renchérit Michael. C'est ainsi qu'ils ont démarré leur projet en 2020. Ils entament tout juste leur troisième année d'opération.

« On a le volet bâtiment avec les forces de Félix et le volet civil maritime avec mes forces, indique Michael. On se complète bien. C'est un beau modèle d'affaires parce que la construction, c'est cyclique. Ce n'est pas toujours le

domaine du bâtiment qui est en force et quand il y a une récession, le gouvernement investit dans les infrastructures, alors de faire des ponts, des quais, des barrages, ça nous permet de passer à travers les phases plus difficiles dans le bâtiment, et vice versa. Ça nous permet de jongler sur deux tableaux et ne jamais se ramasser les mains vides. »

Pour mener à bien chacun des chantiers, le duo fait affaire avec des sous-traitants, majoritairement des gens de la région. « C'est ce qui nous permet d'être compétitifs, souligne Félix. On va chercher des pros dans toutes les spécialités et on les fait travailler ensemble. On est une douzaine d'employés ici et on travaille avec des sous-traitants locaux parce que c'est important pour nous de contribuer à faire rouler l'économie locale. »

UN DÉPART EN FORCE

Le premier projet sur lequel Lixm a apposé son sceau, c'est celui du Port St-François, à Nicolet.

Le mandat était la réfection de l'approche et la reconstruction complète de la tête du quai. Le projet comprenait son lot de défis techniques. Il fallait notamment mettre à l'eau deux caissons pesant plus de 250 000 livres chacun.

« C'était notre premier projet et celui dont on est le plus fier à ce jour, confie Félix. Quand on a démarré l'entreprise, on n'avait rien devant nous. Pas de projet, pas d'employé, pas d'outils. Rien. On a soumissionné sur le projet deux semaines seulement après avoir commencé. C'était vraiment trop gros pour nous et on a soumissionné quand même. Et on l'a eu. Le projet est resté local à 100 %. Côté technique, on s'est creusé la tête pas mal. Finalement, le résultat est super et on est bien fier de ça. »

Parmi les autres projets réalisés par Lixm, on compte des travaux sur le belvédère de la Marina de Grand-Mère, la passerelle du parc des Terrasses-du-Fleuve à Trois-Rivières ainsi que plusieurs remplacements de ponts en Mauricie et au Centre-du-Québec.

Île Saint-Quentin

Vers des tarifs différents pour les résidents et les non-résidents

MARIE-EVE B. ALARIE
mbalarie@lhebdojournal.com

La gratuité d'accès à l'île Saint-Quentin se poursuivra finalement jusqu'au 31 mai. Par après, une nouvelle tarification entrera en vigueur pour l'accès à l'île.

Présentée en avis de motion, cette nouvelle tarification différencierait pour les résidents et les non-résidents si les élus l'adoptent lors de la prochaine séance publique du conseil municipal prévue en mai. Par exemple, un laissez-passer saisonnier couvrant la période du 1^{er} mai au 31 octobre pour un citoyen trifluvien sera de 15 \$, tandis qu'un non-résident devra déboursier 25 \$.

« Le comité a effectué un super beau travail en nous proposant plusieurs scénarios de tarification. Cela nous permettra d'avoir un modèle adapté à différents scénarios : pour les familles, pour les personnes seules et pour les aînés de 55 ans et plus. Dans la grande majorité des cas, le prix d'entrée total sera moins cher qu'en 2020 », explique le maire Jean Lamarche.

Pour un accès à l'île Saint-Quentin autrement qu'en voiture, on parle d'un tarif d'entrée de 2 \$ ou moins. Un tarif de stationnement de 7 \$ sera cependant imposé pour les voitures qui voudront entrer sur le site. Une réduction est prévue pour les véhicules munis d'une plaque

d'immatriculation verte, soit pour les véhicules électriques. Par contre, il n'y est pas prévu, pour le montant, d'installer des bornes de recharge dans le stationnement. Les seules bornes de recharge prévues sont sur le site de la marina.

« L'objectif est de favoriser le transport en commun et les modes de transport alternatifs pour se rendre à l'île », rappelle M. Lamarche.

Pour l'instant, cette révision des tarifs s'appliquerait uniquement à la saison estivale. « À date, on aime bien la gratuité en hiver », laisse entendre le maire lorsqu'il est questionné sur la volonté de la Ville d'appliquer ces nouveaux tarifs sur l'année complète.

UNE PRÉSENTATION À HUIS CLOS

La transparence du conseil municipal est revenue dans les discussions lors de la séance de travail des élus, en prémisses de la séance publique du conseil de ville.

Le ton a monté autour de la table des discussions lorsque des élus ont constaté que les informations en lien avec les modifications à la tarification des services de l'île Saint-Quentin seraient discutées en huis clos plutôt qu'en séance de travail devant les journalistes lorsque le maire a évoqué que c'était pour que la direction des communications de la Ville puisse planifier la communication des informations à la population.



Île Saint-Quentin (Photo archives - L'Hebdo Journal)

« La raison énoncée pour que cette présentation soit faite en huis clos est totalement inacceptable, dénonce Luc Tremblay, conseiller dans le district de Châteaudun. On veut être plus transparent, mais là, on nous dit que c'est juste pour aider les communications pour qu'ils fassent une meilleure communication. »

« Je comprends la ligne des communications, mais c'est plus important que les citoyens sachent où l'on s'en va et que les journalistes puissent assister au débat entre nous sur cette question », a relancé Pierre-Luc

Fortin, conseiller dans le district des Estacades.

Cette présentation faite par un fonctionnaire de la Ville a dû être tenue en huis clos pour des questions de délai, a-t-il ensuite été précisé. Normalement, le débat aurait été fait dans l'un des comités de la Ville, mais en raison des délais et des étapes à suivre avant que le règlement n'entre en vigueur, il fallait que la présentation se fasse mardi.

Différents conseillers municipaux ont profité de l'occasion pour rappeler qu'un débat portant sur la transparence devrait être tenu éventuellement.

Une nouvelle tour de télécommunication sera implantée dans le secteur de Pointe-du-Lac

MARIE-EVE B. ALARIE
mbalarie@lhebdojournal.com

Bonne nouvelle pour les résidents du secteur de Pointe-du-Lac : l'implantation d'une tour de télécommunication par Rogers Communication et Vidéotron ira de l'avant afin d'améliorer le réseau sans fil dans le secteur. Après avoir pris connaissance des préoccupations des citoyens à proximité, il a été convenu d'implanter cette tour sur la rue de l'Émissaire, là où sont situés les étangs d'épuration de Pointe-du-Lac.

La tour de télécommunication sera d'une hauteur d'environ 75 mètres, incluant les antennes, le parafoudre et le balayage aérien. Comme elle se retrouvera sur un terrain appartenant à la Ville, l'administration municipale retirera une somme de location de 14 100 \$ par année.

L'entente lie la Ville aux deux compagnies de télécommunication à raison d'une entente d'une durée de cinq ans à laquelle s'ajoutent quatre options de renouvellement, soit pour un bail total pouvant s'échelonner sur 25 ans. Le coût sera actualisé à la valeur marchande du terrain au terme de chaque période de cinq ans.

À l'origine, la tour devait se trouver plus près des maisons du chemin de la Pointe-du-Lac, mais après des démarches entreprises par des

citoyens, accompagnés par la Ville, les compagnies impliquées ont accepté de déplacer un peu l'emplacement de l'infrastructure.

« Quand j'avais diffusé l'information à l'effet qu'il y avait un projet d'implantation d'une tour de télécommunication dans le secteur, un citoyen, M. Marineau, m'a contacté au sujet de l'emplacement initialement choisi. Il a ensuite fait le parcours du militant auprès des citoyens du chemin de la Pointe-du-Lac. Les citoyens sont arrivés avec des solutions alternatives. C'était intéressant. Ils ont proposé un autre lieu. Il y a eu des rencontres sur le terrain avec les citoyens, un représentant de la Ville et les entreprises concernées », raconte François Bélisle, conseiller du district de Pointe-du-Lac.

« Et ça a fonctionné, poursuit-il. La proposition bien étoffée des citoyens a contribué à déplacer la tour pour que celle-ci soit moins proche des résidences. Elle sera dans un secteur plus isolé où il n'y a pas de construction. Je suis allé vérifier auprès des citoyens et ce scénario fait l'affaire de tous. L'implantation de cette nouvelle tour de télécommunication devrait améliorer de beaucoup la couverture de téléphonie cellulaire. »

Le conseiller municipal espère que ce modèle de concertation puisse être reproduit dans l'avenir autant à Trois-Rivières que dans d'autres municipalités du Québec. « Les choses vont mieux quand on prend le temps de s'écouter », souligne M. Bélisle.

DE BELLES DENTS D'APPARENCE NATURELLE EN UNE SEULE JOURNÉE!

la technologie **All-on-4™**
vous redonne envie de sourire

VENEZ BÉNÉFICIER DE L'EXPÉRIENCE DE
DR THIERRY DHUYSER,
DMD MRCD®
SPÉCIALISTE EN CHIRURGIE
BUCCALE ET MAXILLO-FACIALE

L'ART DE CRÉER DES SOURIRES

FINANCEMENT DISPONIBLE !
1 855 6 ALL ON 4

Conditionnellement au préalable à un examen et un plan de traitement. La prothèse de transition peut être fixée le même jour. Une nouvelle prothèse sera faite 4 à 6 mois plus tard.



PRENEZ RENDEZ-VOUS
DÈS AUJOURD'HUI!

(819) 694-4506 | CLINIQUE-ALTEREGO.COM

alterego
IMPLANTS DENTAIRE + PLASTIE

Une deuxième traversée du Québec pour financer la recherche sur le cancer

MARIE-EVE B. ALARIE
mbalarie@lhebdojournal.com

Pour une deuxième année consécutive, Denis Dionne entreprendra bientôt sa grande Traversée du Québec pour amasser des dons pour la Société de recherche sur le cancer. Mais cette fois-ci, il ne compte pas marcher seul...

Le Trifluvien invite toutes les personnes intéressées à venir relever le défi avec lui et venir marcher quelques kilomètres dans le cadre de la Traversée du Québec, du 1^{er} au 31 mai. Déjà, une douzaine de personnes se sont inscrites.

« Il y a aussi trois écoles inscrites pour amasser des fonds et marcher pour la cause. Je vais aller marcher avec les élèves. En 2021, j'étais parti en juin et les écoles étaient fermées. Je suis content que ça fonctionne cette année, car j'aimerais de plus en plus sensibiliser les jeunes. Eux aussi sont touchés par le cancer, que ce soit leurs parents, leurs grands-parents. Pour ces jeunes, c'est aussi une façon de bouger et de les sortir après deux années de pandémie », explique Denis Dionne.

« On fait ça pour récolter des fonds afin que la recherche s'améliore, que l'on puisse réussir éventuellement à vaincre plus facilement la maladie et que les générations futures n'aient

plus à s'en faire avec le cancer », ajoute celui qui souhaite faire de la Traversée du Québec un événement annuel.

Chaque personne inscrite sera invitée à parcourir 125 km à son rythme au cours du mois de mai et s'engager à recueillir un minimum de 250 \$ pour financer le travail des chercheurs en cancer. Pour cette deuxième édition, Denis Dionne espère récolter 25 000 \$ pour la Société de recherche sur le cancer.

« Les gens peuvent marcher dans leur région, seuls ou en équipe. J'invite les participants à envoyer des photos de leur marche au www.TraverseeDenisDionne.ca pour la partager dans la communauté de participants. »

En 2021, il a traversé le Québec à la marche de Percé à Gatineau, un trajet de plus de 1250 kilomètres pour la cause, amassant plus de 16 000 \$. Cette année, le trajet différera légèrement pour l'amener sur de nouvelles routes.

« L'an dernier, j'avais vraiment fait une ligne droite en passant par la 132 et la 138. Là, je vais peut-être aller faire le tour du Lac Saint-Jean, passer par l'île d'Orléans et l'île aux Coudres. C'est prévu que je passe aussi en Estrie, à Victoriaville et à Laval », précise-t-il.

ET UN SPECTACLE-BÉNÉFICE!

Pour marquer le coup à la fin du mois, un

spectacle mettant en vedette le Sortilège Blues Band aura lieu au Complexe Lavolette le 28 mai. La chanteuse Jocelyne Fillion assurera la première partie dès 19 h 30.

« On est tous touchés de près ou de loin par la maladie. Plusieurs membres de ma famille ont eu le cancer, plusieurs de mes clients aussi. C'est la maladie du siècle. C'est Denis Dionne qui m'a contacté avant la pandémie pour voir si j'étais intéressé à organiser un spectacle pour la cause, raconte Michel Chevalier, membre du Sortilège Blues Band. J'ai embarqué à 100 milles à l'heure dans le projet. On a dû le reporter avec la pandémie, mais on est bien content que ça se concrétise cette année. »

La salle pourra accueillir 300 spectateurs pour l'occasion. Les billets sont en vente sur Eventbrite à eventbrite.ca.

Il est possible d'en savoir plus sur la traversée de Denis Dionne notamment sur son itinéraire, et de faire un don en ligne au www.TraverseeDenisDionne.ca.

Un autre événement-bénéfice aura lieu en novembre dans le cadre de la Traversée du Québec.



Denis Dionne (Photo courtoisie)



Regroupement des bingos T.R. Inc. Calendrier mai 2022



Venez visiter notre site WEB & Facebook: WWW.BINGOTR.COM

Toujours bon, toujours frais au restaurant du bingo

	DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
	01-MAI	02-MAI	03-MAI	04-MAI	05-MAI	06-MAI	07-MAI
JOUR 13:00 SOIR 18:45	Cumulatif 4 000\$*				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 600 \$
	08-MAI	09-MAI	10-MAI	11-MAI	12-MAI	13-MAI	14-MAI
JOUR 13:00 SOIR 18:45	JOUR 3 500 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 600 \$
	15-MAI	16-MAI	17-MAI	18-MAI	19-MAI	20-MAI	21-MAI
JOUR 13:00 SOIR 18:45	JOUR 3 500 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 600 \$
	22-MAI	23-MAI	24-MAI	25-MAI	26-MAI	27-MAI	28-MAI
JOUR 13:00 SOIR 18:45	JOUR 3 500 \$				JOUR 3 500 \$		JOUR 3 500 \$
	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 7 500 \$*	SOIR 4 600 \$
	29-MAI	30-MAI	01-JUIN	02-JUIN	03-JUIN	04-JUIN	
JOUR 13:00 SOIR 18:45	JOUR 3 500 \$		4 000 \$		Cumulatif 4 000\$*		JOUR 3 500 \$
	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 4 000 \$	SOIR 5 400 \$	SOIR 4 600 \$

18 ans+

Il est interdit de vendre ou de procurer à un mineur un livret, une carte de bingo ou un billet-surprise.
Regroupement des bingos T.R. Inc. 503, blvd du St-Maurice, Trois-Rivières, Québec G9A 3P1 (819) 694-4585

*Le cumulatif garanti si pas gagné antérieurement

Nous nous réservons le droit de changer l'horaire avec un pré-avis de 24 heures

**Note: 1^{er} dimanche du mois spécial 4 000\$

Lic: 202001066530-01
Modifié 20/04/2022

IMPORTANT : STRICTEMENT DÉFENDU D'AMENER ET MANGER DE LA NOURRITURE DE RESTAURANT D'AILLEURS.

>355001



Une entreprise trifluvienne s'impose en restauration

Rosanne Giguère, 27 ans, vice-présidente et cheffe de la direction de l'entreprise À la Bouffe. (Photo courtoisie)

AUDREY LEBLANC

aleblanc@icimedias.ca

André Giguère travaillait pour Bell Canada lorsqu'il a décidé de réorienter sa carrière, en 1996. Virage à 180 degrés, il choisit d'ouvrir un restaurant Subway sur le boulevard Sainte-Madeleine, à Trois-Rivières. Vingt-six ans plus tard, sa fille et lui gèrent l'entreprise familiale À la Bouffe, qui compte plus de 70 établissements et près de 10 franchises à travers le Québec.

En 1996, lorsqu'il s'est lancé en restauration, la chaîne Subway en était à ses débuts. « J'ai décidé d'embarquer dans le mouvement, raconte M. Giguère. Par la suite, j'ai toujours ouvert des restaurants chaque année. J'en ouvrais environ deux par année. J'en ai aussi achetés à travers tout ça. »

« J'ai su très tôt que j'avais la fibre entrepreneuriale. »

- Rosanne Giguère

Le groupe À la Bouffe, anciennement connu sous le nom de Subway Giguère, a toujours connu une croissance soutenue au fil des ans. M. Giguère a tenu seul les rênes de l'entreprise jusqu'en 2019, année à laquelle sa fille Rosanne a décidé de se joindre à lui.

« J'ai su très tôt que j'avais la fibre entrepreneuriale, mentionne-t-elle. Mes deux parents sont entrepreneurs. Ma mère était pharmacienne propriétaire. Elle avait trois succursales. Plus jeune, je travaillais avec elle, mais je savais que j'allais faire ma vie en alimentation. J'ai commencé avec ma mère pour finir avec mon père. »

Elle était avocate à Montréal lorsque son père lui a parlé d'une opportunité d'affaires.

« Il avait une trentaine de restaurants à ce moment, relate-t-elle. Il m'a demandé si j'étais intéressée à me joindre à l'entreprise avec lui. C'était une grosse opportunité comprenant plusieurs restaurants et il voulait savoir si j'avais un intérêt pour me lancer là-dedans avec lui et éventuellement prendre les rênes de l'entreprise. C'est là que le déclic s'est fait. Je suis revenue dans la région avec l'intention de prendre la relève de mon père. »

Au cours des années 2020 et 2021, l'entreprise a fait l'acquisition des onze restaurants Subway de la région de Québec, des huit du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de ceux de la Haute-Mauricie. Dans cette même période, l'entreprise a également diversifié son offre, pour la première, fois en faisant l'acquisition du Thai Express de la Place Laurier et du restaurant Sushi Taxi de Shawinigan.

Dernièrement, l'entreprise familiale trifluvienne a acquis le Groupe Sushi Taxi.

PLUS DE 750 EMPLOYÉS

Désormais, les Giguère travaillent avec environ 25 membres de gestion à travers la province et plus de 750 employés. « On a des restaurants au Saguenay, en Beauce, en Mauricie, à Québec, à Lévis, à Sherbrooke, etc., énumère la vice-présidente et cheffe de la direction de l'entreprise. Avec Sushi taxi, c'est un premier pas vers l'ouest avec des succursales à Laval, Montréal et Saint-Sauveur. »

D'ailleurs, la jeune femme d'affaires précise qu'au cours des prochains mois et des prochaines années, le concept d'accueil en restaurant et les salles à manger des Sushi Taxi seront revampés. Le modèle d'affaires sera revu afin de le rendre encore plus invitant et adapté aux nouvelles habitudes de consommation.

5^e ÉDITION

SUPER MÉGA BINGO

LIEU : Centre communautaire des Ormeaux
300, rue Chapleau
secteur Cap-de-la Madeleine

Organisé par le Manoir des Ormeaux
SECTEUR CAP-DE-LA-MADELEINE

INVITATION AUX 65 ANS ET PLUS !

MARDI 10 MAI DÈS 13H

3 500 \$

EN PRIX DE PRÉSENCE!

COÛT : 20 \$ POUR 10 TOURS

Nombre de places limité. Aucun billet ne sera vendu à la porte. Billets en vente à la réception de la résidence. Les mesures sanitaires de la santé publique en vigueur le jour de l'événement s'appliqueront. Le port du masque est obligatoire.



COMPLEXE POUR RETRAITÉS

INFORMATION ET ACHAT DE BILLETS
Du lundi au vendredi de 9 h à 16 h
1A, rue des Ormeaux
Secteur CAP-DE-LA-MADELEINE
819 697-3032 poste 100

lesmanoirs3r.ca

CONCOURS GOLF

Golf

À vos bâtons!

COMMENT PARTICIPER : Inscrivez-vous en ligne à : lhebdojournal.com/concours/ avant le 11 mai 2022 à midi et courez la chance de remporter un total de 450\$ en certificats-cadeaux à dépenser chez les commerçants participants. Le tirage aura lieu le 11 mai 2022 à 14h00. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans. Les employés du journal et leur famille ne peuvent participer à ce concours.

450\$ à gagner!*



OUVERT

DE RETOUR EN 2022 : LIGUES DE GOLF

**NOUVEAUTÉ
COURS DE GROUPE ADULTES**

- 9 trous exécutif
- 36 trous mini golf
- Terrain de pratique
- 12 trous disc golf

golflesrivieres.ca • 819 378-7871
6500 boul. des Forges
Voisin d'Hydro Québec

Un parcours chargé d'histoire et de défis depuis 1910...



Club de golf de Grand-Mère
1 Chemin, du Golf, Grand-Mère
819 538-3560

18 trous passionnants dans un décor enchanteur!

www.golfgrandmere.com



BOUTIQUE DE GOLF ESCOMPTE CLÉMENT LADOUCEUR

Club de golf Métabéroutin • 819 379-6660

PROMOTION | CHOIX | QUALITÉ Toujours les meilleurs prix en Mauricie!

Plus de 1 500 000\$ en inventaire

PROMO 18 TROUS
Avant 8 h et après 13 h : 29\$
avec voiturette : 43\$

JE PRENDS MON DÉPART 2022
sur un de nos 3 terrains de Golfs en Mauricie
819 375-4242 / 819 533-4555 / 819 378-2819

www.golfladouceur.com





Chic et confortable à tous vos départs!

boutique
PIERRE
L'art de bien se vêtir!

Polos et chemises d'été à partir de **49\$**





Centre Les Rivières | 819 697-3300 | www.boutiquepierre.info



Passez à la vitesse grand B.

Avec l'Internet classé le plus rapide au Québec¹.

Selon la disponibilité. Selon le classement de PCMag.

INTERNET PURE FIBRE

Profitez d'un crédit de 15\$/mois* pendant 2 ans.
Maintenant seulement:

59⁹⁵ \$/mois²

Prix courant 74,95\$/mois

Les prix peuvent augmenter pendant l'abonnement.

*Crédit octroyé à la fin de la période de facturation complète².

Des frais d'installation de 59,95\$ s'appliquent.

- ✓ Fibre jusqu'au domicile.
- ✓ Internet Fibe 50 avec vitesse de téléchargement de 50 Mbit/s et de téléversement de 40 Mbit/s³.
- ✓ Maintenant avec Wi-Fi 6, la meilleure technologie Wi-Fi.

Vérifiez la disponibilité
bell.ca • 1 866 263-5049 • Magasins Bell

la vie est **Bell**



Maman, c'est à ton tour de te laisser parler D'AMOUR

CONCOURS
de la
Fête des Mères

Fête des Mères
8 mai 2022

175\$
à gagner!*

COMMENT PARTICIPER : Inscrivez-vous en ligne à : lhebdojournal.com/concours/ avant le 8 mai 2022 à midi et courez la chance de remporter un total de 175\$ en certificats-cadeaux à dépenser chez les commerçants participants. Le tirage aura lieu le 9 mai 2022 à 14h00. Les participants doivent être âgés d'au moins 18 ans. Les employés du journal et leur famille ne peuvent participer à ce concours.

*Joyeuse Fête
des Mères!*

IGA
SUPER MARCHÉ
JEAN-XXIII

6060 boul. Jean-XXIII, Trois-Rivières
819 374-6060

*Pour
maman...*

819 379-2644
samson.choco@bell.net
1066, rue Champflour, Trois-Rivières

chocolats
SAMSON

Ricochet

1410, 11e Rue
Trois-Rivières
819 694-0002

Produits pour maman et
vêtements de maternité...

**AU VIEUX
DULUTH®**

APPORTEZ
VOTRE VIN ET BIÈRE

*Faites plaisir
à maman...*

COMMANDES
POUR EMPORTER

DU MERCREDI AU DIMANCHE DÈS 16H
5505 BOUL. DES FORGES, TROIS-RIVIÈRES
819 374-5282

Le Lecteur
livres d'occasion

BONNE FÊTE
DES MÈRES!

760, boul des Récollets
Trois-Rivières
819.371.1000

100% QUÉBEC

LE BŒUF QUI A DU TOUPET

L'EFFRONTÉ
BŒUF HIGHLAND

Directement du producteur

Bœuf d'élevage (Highland)
Coupes personnalisées
Bœuf AAA, Prime,
Highland, Wagyu et vieilli
Vaste choix de produits
Poissons et fruits de mer

Bonne Fête des Mères!
Nous avons un vaste choix de fondues
et de tartares frais coupés sur place,
de quoi pour gâter votre maman!

Boucherie du Terroir
Qualité-Fraicheur-Service-Économies
3960, boul. des Forges, Trois-Rivières
À l'intérieur du marché Végétarien
819 347-3209

AGENDA COMMUNAUTAIRE

FADOQ St-Michel-des-Forges

Lundi 2 mai à 13 h 30 : élection comité, suivie de bingo. Bienvenue!

CAB du Rivage

Vous aimez les chiens? Vous aimeriez recevoir la visite d'un(e) bénévole en compagnie de son chien? Animazoo vous offre cette possibilité. Info: Nathalie au 819 373-1261 poste 2.

AFEAS St-Michel-des-Forges

Réunion mensuelle le 4 mai à 18 h 30 au Centre des loisirs. Invité: Monsieur Deshaye du Café El Palto. Les mesures sanitaires seront respectées. Info: Monique au 819 693-1424

AFS Interculture Canada

Familles d'accueil recherchées pour accueillir bénévolement des adolescent.e.s âgé.e.s entre 15 et 17 ans venus du monde entier pour l'année scolaire 2022-2023. Ces jeunes désirent apprendre le français, découvrir la culture québécoise et tisser des liens durables avec les membres de leur nouvelle famille et leurs camarades de classe. Info: www.afscanada.org.

Ouvroir Sainte-Madeleine

Le linge d'été est arrivé! Le comptoir de

vêtements et de petits objets est ouvert les mercredis de 9 h à 15 h à l'église Saint-Gabriel-Archange, secteur Cap-de-la-Madeleine. Une boîte à l'extérieur est disponible pour déposer vos dons. Bienvenue à tous!

Association de la fibromyalgie Mauricie/Centre-du-Québec

Café-rencontre sur *La cohérence cardiaque* le 4 mai à 13 h 30 au 109, rue Brunelle. Gratuit pour les membres. Inscription: 819 371-1458

Collecte de sang

Collecte de sang le 29 avril de 14 h à 20 h au gymnase de l'édifice des Forges (2750, boul. des Forges). Objectif: 80 donneur. Sur rendez-vous seulement: hema-quebec.qc.ca ou 1 800 343-7264, option 3

Chevaliers de Colomb

2 mai à 19 h au Centre Alexandre Soucy: réunion pour les membres du 3^e degré. Soirée d'élection pour l'exécutif. Lundi 9 mai à 19 h au gymnase du Centre Alexandre Soucy: réunion pour les membres de l'Assemblée 1018 et élection du CA. Info: Jean-Claude au 819 379-2298



(Photo GranbyExpress-archives)

Après deux années de pause, la Ville de Trois-Rivières annonce le retour du spectacle **Place aux aînés qui vise à faire rayonner le talent des personnes de 55 ans et plus sur une scène professionnelle et favoriser la participation culturelle.**

Plusieurs disciplines peuvent être présentées, notamment le chant, la musique, l'humour,

la poésie et la danse.

Les artistes sélectionnés auront la chance de performer sur la scène de la salle J.-Antonio-Thompson les 17 et 18 septembre devant un public fidèle.

Les personnes intéressées ont jusqu'au lundi 16 mai pour déposer leur candidature avec le formulaire en ligne ou en téléphonant au 311.

Comme Madeleine, devenez bénévole dans nos CHSLD.

Vous aimez socialiser, rire et donner un coup de pouce lors d'activités de loisirs?

Nous sommes à la recherche de personnes bienveillantes qui ensoleilleront les journées de nos résidents.

Contactez-nous :

819 370-2200, poste 3444
ciusssmcq.ca/benevolat

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de la Mauricie-et-du-Centre-du-Québec

Québec



>357635

rabaischocs.com

PROFITEZ D'UN *printemps*

à petits prix!

LE CORNET DU COIN

CERTIFICAT-CADEAU

OBTENEZ

10\$

POUR

6\$



CERTIFICAT-CADEAU

OBTENEZ

50\$

POUR

25\$

OFFRES LOCALES EN MAURICIE, NICOLET ET BÉCANCOUR!

ÉCONOMISEZ EN 4 ÉTAPES FACILES!

- 1 VISITEZ **rabaischocs.com**
- 2 ACHETEZ EN LIGNE les CERTIFICATS-CADEAUX des marchands locaux
- 3 RECEVEZ vos CERTIFICATS-CADEAUX par courriel
- 4 DÈS LE LENDEMAIN, UTILISEZ vos CERTIFICATS pour acheter chez vos marchands locaux!

Visitez rabaischoc.com pour connaître toutes les offres!

Les offres disponibles en ligne peuvent différer.

L'Hebdo Journal



Guillaume Vermette et Émilie Perreault, porte-parole de la campagne de sociofinancement des Microbibliothèques réinventées
(Photo courtoisie)

Des microbibliothèques réinventées aux quatre coins de la ville

HEBDO JOURNAL | RÉDACTION

Le réseau des microbibliothèques sera agrandi sur le territoire de la ville de Trois-Rivières. Au cours des prochains mois, 10 nouvelles cabanes à livres seront ajoutées aux quatre coins de la ville.

Ce projet est lancé par la Gazette de la Mauricie, qui a repris la gestion du réseau des microbibliothèques à la suite de la fermeture de la Démarche des premiers quartiers en 2020, que cela sera rendu possible.

«En réalisant ce projet, notre organisation répond encore mieux à sa mission en contribuant à l'accessibilité de la lecture, pilier de l'éducation populaire, mais s'offre aussi un autre

moyen de distribuer son journal mensuel», se réjouit Louis-Serge Gill, président de la Gazette de la Mauricie.

Par ailleurs, les 18 microbibliothèques actuellement en service seront progressivement remplacées. Depuis l'automne, un prototype de microbibliothèque mis au point par Sylvain Longpré, membre des Sages Fous, est testé. Ce prototype a l'avantage d'offrir plus d'espace pour des livres d'un côté et dispose également d'un petit présentoir à journaux de l'autre.

Leur fabrication a été confiée aux artistes et artisans de l'Atelier Silex qui pourront faire de chaque microbibliothèque une œuvre unique en y intégrant peinture et sculpture.

Chacune des microbibliothèques coûte

environ 1500 \$ à réaliser. Le projet compte déjà sur un financement de 20 000 \$ d'Innovation et Développement économique Trois-Rivières. Toutefois, une somme supplémentaire de 10 000 \$ est nécessaire pour compléter le montage financier.

La Gazette de la Mauricie a donc lancé une campagne de financement participatif via la plateforme La Ruche afin d'amasser la somme manquante. L'organisme a fait appel au clown humanitaire Guillaume Vermette et à la journaliste, autrice et documentariste Émilie Perreault à titre de porte-parole de cette campagne de sociofinancement.

Pour faire un don: <https://laruchequebec.com/microbibliothequesreinventees>

EN BREF

La nouvelle tournée de Loud s'arrêtera à Trois-Rivières

Le rappeur Loud viendra présenter ses plus grands succès et les chansons de son nouvel album à paraître en mai au Cabaret de l'Amphithéâtre Cogeco le 25 novembre prochain.

Loud termine actuellement la création de son troisième album. Prêt à faire un grand retour sur les planches, le rappeur étoile se prépare à présenter un nouveau spectacle au son de ses plus grands succès et de ses prochains hits.

Cumulant plus d'une dizaine de singles certifiés Or ainsi qu'un titre triple platine, le rappeur aux années records nous réserve peut-être le meilleur album de sa carrière avec ce troisième opus prévu pour mai 2022.

Ses précédentes tournées *Une année record* et *Tout ça pour ça*, présentées devant plus de 125 000 spectateurs, l'avaient conduit dans six pays différents.

Les billets sont en vente au www.amphitheatrekogeco.com, à la billetterie de la salle J.-Antonio Thompson et au 819 380-9797.

Les détenteurs de billets du spectacle initial, ayant dû être suspendus en raison de la COVID-19, recevront de nouveaux billets par courriel.

Concert sous les chandelles
Avec l'Ensemble "Ambitus"

VIVALDI

LES QUATRE SAISONS

ET LES PLUS BELLES MUSIQUES DE FILMS

Aussi :
Un Grand Medley Edith Piaf, L'Ouverture Guillaume Tell
Et le Fameux Czardas de Monti !

TITANIC
VIVALDI
Le Parrain

TROIS-RIVIÈRES

Samedi, 7 mai à 20h
Cathédrale de Trois-Rivières: 362, rue Bonaventure

Réservation sur le site:
concertchandelle.com
ou pour Info: **514 774-9148** admission: 35\$ à la porte argent comptant

Prochaine cohorte : **août 2022**
Inscription en ligne : www.admissionfp.com

PGL
Centre de formation professionnelle
Paul-Gérin-Lajoie

pgl.cstois-lacs.qc.ca
514 477-7000, poste 5999

DEP UNIQUE AU QUÉBEC

Conduite de procédés de **traitement de l'eau**

H₂O

Les besoins de main-d'œuvre sont actuellement élevés dans le domaine du traitement de l'eau, et ce, à la grandeur du Québec. Le centre national de formation en traitement de l'eau du CFP Paul-Gérin-Lajoie est unique en Amérique du Nord et se démarque par son programme d'études complet et ses installations adaptées et remarquables.

Un seul numéro 1 866 637-5236

IMMOBILIER 100 à 299 MARCHANDISE 300 à 399 SERVICES 400 à 599 EMPLOI ET FORMATION 600 à 799 ÉVÈNEMENTS SPÉCIAUX 800 à 899 VÉHICULES 900 à 999

205 Logements / appartements à louer

3-1/2 rue Lavoilette près de tous services, libre 1er mai, 475\$/mois, aucun animal. Et 4-1/2 rue Crevier, près tous services, semi sous-sol, 485\$/mois, libre 1er juillet, 514-647-2426

245 Chambre à louer

22\$/par jour, long terme, Motel (taxes incluses), poêle, frigo, micro-ondes, laveuse, sècheuse, télé internet, a/c. Grand 3-1/2 meublé, chauffé, éclairé, balcon 20x8, 780\$/mois. Stationnement, 999 Ste-Julie, 819-696-0642

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

310 Divers à vendre

POLICIER retraité, achète armes à feu, possède permis GRC, paye en argent comptant. Vendez en toute sécurité. 819-690-0450

Achat / Revente

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

310 Divers à vendre

POULETS de grain grade A, de 7 à 10 lbs entiers ou coupés en 2, poitrines désossées, pilons, cuisses et hauts de cuisse. Gelés et emballés sous vide. Commandez maintenant, livraison comprise. 450-375-4696 450-777-2096

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

370 Matériaux de construction

TÔLES à couverture à lambris de couleur/galvanisés La longueur que vous désirez. 819-221-5429

TOUS genres de matériaux de construction: bois toutes sortes, "plywood", "ripe" pressée, revêtement (vinyle), bardeaux d'asphalte, planchers flottant, portes d'acier, portes garage différentes dimensions, portes-patio, fenêtres toutes dimensions, dormants de chemin de fer, barils plastiques très propres. 819-221-5437

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

415 Massothérapie / Soins thérapeutiques

ESPACEEST.ca Massage, spa OUVERT 7/7 naturaliste. 577-A Notre-Dame, Repentigny. 450-932-7990.

424 Astrologie/occultisme

Ana Médium, spécialiste des questions amoureuses depuis 25 ans. Le secret des rencontres positives, la méthode pour récupérer son ex et des centaines de couples sauvés durablement, réponses précises et datées. Tél.: 450-309-0125

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

484 Services divers

POTEAUX de corde à linge galvanisés, vente, installation. 819-539-8190 819-701-0132 (Cell)

555 Argent à prêter

RACHAT de vos armes à feu par Secure Armes. Service de qualité professionnel et court-vois, argent comptant, contrat de vente, reçus et transfert SIAF inclus. 418-905-ARME (2763)

PRÊT DE 500\$ Sans enquête de crédit. www.creditcourtagage.ca 1-866-482-0454

585 Services financiers divers

FINANCEMENT Brisson. Prêt hypothécaire privé. Financement automobile. Aucun cas refusé. Léger dépôt. 1-866-566-7081

605 Emplois divers

ENTREPRISE maître paysagiste établie depuis 22 ans en outaouais recherche installateurs de pavé-uni, mur de soutien, etc... Salaire compétitif. Possibilité d'hébergement. 819-712-2886 sunrisepeysagiste@bellnet.ca

Trouvez-en encore plus sur vosclassées.ca

845 Prières/remerciements



REMERCIEMENTS Remerciements au Sacré-Coeur de Jésus pour faveur obtenue. F.T.

950 Ferraille

Achetons machinerie, camion, autos, pour pièces, pour la route et pour le recyclage. Transfert sur place en toute sécurité des immatriculations. Recycleurs licenciés SAAQ. GARAGE Paul Hébert. 819-535-3533



Demande d'approbation référendaire District électoral des Carrefours

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

- À la suite d'une consultation écrite tenue du 23 mars au 7 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la résolution n° C-2022-0509 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 4845 de la côte Rosemont.
- Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble situé au 4845 de la côte Rosemont contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).
- Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
- Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

Objets :

- Autoriser, dans la zone COL-3623 (Commerciale locale), les usages « 5951 Vente au détail d'articles de sport » et « 6839 Autres institutions de formation spécialisée (boutique, école et organisation d'activités de plongée sous-marine) » sur le lot 1 039 000 du cadastre du Québec.
- Ne permettre la réalisation du projet particulier que sujet au respect de la condition suivante : Aucune nouvelle entrée charretière n'est autorisée sur le terrain.

Zone visée :

COL-3623.

Localisation de la zone visée

La zone COL-3623 (Commerciale locale) est située au nord de l'aire écologique des Terrasses, à l'ouest de la côte Rosemont et au croisement des boulevards des Chenaux et Parent.

- Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
 - être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **5 mai 2022**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

- Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

- La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 19 avril 2022 :
 - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
 - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

- Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
 - il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
 - il était, le 19 avril 2022 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 19 avril 2022 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

- Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 19 avril 2022, la qualité de personne intéressée.

- Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 19 avril 2022 et au moment de signer la demande :
 - être majeure et de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être en curatelle;
 - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manoeuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Le dispositif de cette résolution accordant le second projet d'autorisation d'un projet particulier qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être inclus dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel: urbanisme@v3r.net

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par la résolution n° C-2022-0509;
- la résolution n° C-2022-0509.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que le dispositif ci-dessus explicité leur soit soumis pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002



AVIS PUBLIC

Demande d'avis de conformité Districts électoraux de Châteaudun et de La-Vérendrye

Conformément à l'article 59.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2021, chapitre 125) afin d'agrandir l'aire d'affectation du sol « COL - Commerciale locale » à même une partie de l'aire d'affectation du sol « RES - Résidentielle » ainsi que pour agrandir l'aire d'affectation du sol « COR - Commerciale régionale » à même une partie de l'aire d'affectation du sol « RES - Résidentielle » (2022, chapitre 67).
2. Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2022, chapitre 67) au schéma d'aménagement de la Ville.
3. Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :
Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 1 866 353-6767
Télécopieur : 418 644-4676
4. Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2022, chapitre 67) au schéma d'aménagement.
5. Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2022, chapitre 67) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

>360374



AVIS PUBLIC

Demande d'avis de conformité Districts électoraux de Châteaudun et de La-Vérendrye

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'agrandir la zone COL-4056 à même une partie de la zone RES-4039 ainsi que d'agrandir la zone COR-3035 à même une partie de la zone RES-3020 (2022, chapitre 68).
2. Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit, à la Commission municipale du Québec, son avis sur :
- la conformité dudit règlement (2022, chapitre 68) au schéma d'aménagement de la Ville;
Ou
- la conformité dudit règlement (2022, chapitre 68) au plan d'urbanisme de la Ville.
L'avis peut être demandé relativement aux deux volets soit la conformité au schéma d'aménagement et au plan d'urbanisme dudit règlement (2022, chapitre 68).
3. Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :
Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 1 866 353-6767
Télécopieur : 418 644-4676
4. Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande d'avis de conformité au schéma d'aménagement ou au plan d'urbanisme, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2022, chapitre 68) au schéma d'aménagement ou au plan d'urbanisme ou sur ces deux volets selon la demande reçue.
5. Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande de conformité au schéma d'aménagement, le règlement (2022, chapitre 68) sera réputé conforme à celui-ci, à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.
6. Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une demande de conformité au plan d'urbanisme, le règlement (2022, chapitre 68) sera réputé conforme à celui-ci, à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

>360375



AVIS PUBLIC

Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

Conformément à l'article 109.3 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 70 / 2022 modifiant le Règlement sur le plan d'urbanisme (2021, chapitre 125) afin d'agrandir la portion de l'aire d'affectation du sol Résidentielle, à même une partie de l'aire d'affectation Industrielle, située en bordure du boulevard Thibeau.
 2. En résumé, ce projet vise à agrandir l'aire d'affectation du sol Résidentielle « RES » dans une partie de l'affectation Industrielle en bordure du boulevard Thibeau.
 3. L'aire d'affectation du sol Résidentielle « RES » visée par la modification réglementaire est localisée en bordure du boulevard Thibeau, entre les rues Nicolas-Marsolet et Fafard, à la limite du périmètre d'urbanisation.
- L'aire d'affectation du sol industrielle « IND » est localisée en bordure du boulevard Thibeau, entre les rues Nicolas-Marsolet et Fafard, à la limite du périmètre d'urbanisation.
4. Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra le **mardi 17 mai 2022 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et les conséquences de son adoption ou de son entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.

5. On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement sur le plan d'urbanisme (2021, chapitre 125) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

6. On peut consulter le projet de règlement n° 70/2022 au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

>360376



AVIS PUBLIC

Assemblée publique District électoral des Forges

Conformément au troisième alinéa de l'article 145.38 et à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté la résolution n° C-2022-0506 concernant le projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 7710 du boulevard des Forges.
2. Cette résolution affecte la zone ci-après identifiée de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIF DE LA RÉSOLUTION

Objet :

- Autoriser, dans la zone RES-3461, à titre d'usage principal, l'usage 1004 Habitation multifamiliale (4 logements) et le mode d'implantation isolé sur le lot 1 130 596 du cadastre du Québec.

Zone visée :

RES-3461.

Localisation de la zone visée :

La zone RES-3461 (Résidentielle) est située au nord-est du boulevard des Forges, entre le boulevard Hamelin et la rue du Lac-Caché, et est circonscrite par la limite arrière des propriétés sises sur la place Monseigneur-C.-E.-Bourgeois et la rue Nicolas-Champagne, le long de la rivière Saint-Maurice.

3. Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra le **mardi 17 mai 2022 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera le projet particulier ci-dessus décrit et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
4. Cette résolution contient des dispositions propres à une résolution susceptible d'approbation référendaire.
5. On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :
Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net
6. On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :
- la description ou l'illustration de la zone où est situé le lot visé par cette résolution n° C-2022-0506;
- la résolution n° C-2022-0506.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

>360372



Demande d'avis de conformité

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 137.10 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté le Règlement modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'apporter divers ajustements opérationnels (2022, chapitre 66).
2. Toute personne habile à voter du territoire de la ville de Trois-Rivières peut demander par écrit à la Commission municipale du Québec son avis sur la conformité dudit règlement (2022, chapitre 66) au schéma d'aménagement de la Ville.
3. Cette demande doit être transmise dans les 30 jours qui suivent la publication du présent avis à la :
Commission municipale du Québec
10, rue Pierre-Olivier-Chauveau
Mezzanine, Aile Chauveau
Québec (Québec) G1R 4J3
Téléphone : 1 866 353-6767
Télécopieur : 418 644-4676
4. Si la Commission reçoit, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, elle donnera, dans les 60 jours qui suivent l'expiration de ce délai de 30 jours, son avis sur la conformité dudit règlement (2022, chapitre 66) au schéma d'aménagement.
5. Si la Commission ne reçoit pas, d'au moins cinq personnes habiles à voter du territoire de la ville, une telle demande, le règlement (2022, chapitre 66) sera réputé conforme au schéma d'aménagement à compter de l'expiration de ce délai de 30 jours.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

>360373



Assemblée publique District électoral de Saint-Louis-de-France

AVIS PUBLIC

Conformément à l'article 126 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné de ce qui suit :

- 1 Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, le Conseil de la Ville de Trois-Rivières a adopté le projet de règlement n° 71 / 2022 modifiant le Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) afin d'agrandir la zone RES-4063 à même une partie de la zone d'origine IND-4029.
- 2 Ce projet de règlement affecte les zones ci-après identifiées de la manière ci-dessous décrite.

DISPOSITIONS # 1 et 2

Objet :

En concordance avec la modification au plan d'urbanisme :

- Agrandir zone RES-4063 (Résidentielle) à même une partie de la zone IND-4029 (Industrielle), toutes deux situées le long du boulevard Thibeau entre la limite du périmètre urbain et la rue Fafard.

Zones visées :

RES-4063 et IND-4029.

Localisation des zones visées :

La zone RES-4063 (Résidentielle) située de part du boulevard Thibeau, à l'est de la limite du périmètre urbain, et à approximativement circonscrite à l'ouest de la rue Fafard ainsi que de la limite arrière des propriétés sises sur les rues Nicolas-Marsolet et Jacques-Bertaut.

La zone IND-4029 (Industrielle) est circonscrite par la limite est du périmètre urbain, le boulevard Thibeau ainsi que la limite arrière de certaines propriétés sises sur la rue Cooke.

- 3 Au cours d'une assemblée publique qui se tiendra **le mardi 17 mai 2022 à 18 h 00**, à la salle du Conseil de l'hôtel de ville de Trois-Rivières, un membre du Conseil de la Ville expliquera ce projet de règlement et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur celui-ci.
- 4 Ce projet de règlement contient une disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.
- 5 On peut obtenir des informations sur la nature des modifications envisagées au Règlement établissant le cadre normatif en matière d'urbanisme (2021, chapitre 126) de la Ville de Trois-Rivières, en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

- 6 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net :
 - la description ou l'illustration de la zone visée par le projet de règlement n° 71/2022;
 - le projet de règlement n° 71/2022.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

>360377

AVIS PUBLIC



Journées d'enregistrement

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 556 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19) et 539 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2), avis public est, par les présentes, donné aux personnes habiles à voter ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières quant aux chapitres 60, 61, 63 et 64 de ses règlements de 2022, de ce qui suit :

1. Lors de la séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté les règlements suivants :
 - Règlement modifiant le Règlement constituant un fonds de développement du logement social (2004, chapitre 15) afin d'augmenter le montant projeté du fonds (2022, chapitre 60);
 - Règlement modifiant le Règlement constituant un fonds de développement du logement abordable (2021, chapitre 117) afin d'augmenter le montant projeté du fonds (2022, chapitre 61);
 - Règlement autorisant des travaux pour l'agrandissement du dépôt à neige J-Réal-Desrosiers et décrétant un emprunt à cette fin de 4 462 000,00 \$ (2022, chapitre 63);
 - Règlement autorisant la réfection des conduites d'eau potable et d'égouts et la réalisation de travaux de voirie et d'électricité dans les rues de la Madone, Thomas-Wark et le boulevard Sainte-Madeleine et décrétant un emprunt à cette fin de 1 779 000,00 \$ (2022, chapitre 64).
2. Les personnes habiles à voter, ayant le droit d'être inscrites sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, peuvent demander que ces règlements fassent l'objet d'un scrutin référendaire en inscrivant leurs nom, adresse et qualité et en apposant leur signature dans le registre ouvert à cette fin pour chacun de ces règlements. Avant d'inscrire ces mentions, une personne doit établir son identité en présentant sa carte d'assurance-maladie, son permis de conduire, son passeport, son certificat de statut d'Indien ou sa carte d'identité des Forces canadiennes.
3. Pour chacun de ces règlements, le registre sera accessible, **de 9 h à 19 h, du lundi 9 mai au vendredi 13 mai 2022** inclusivement, au bureau de la soussignée au 1325 de la place de l'Hôtel-de-Ville.
4. Le nombre de demandes requis pour qu'un scrutin référendaire soit tenu est de **8 430** par règlement. Le règlement pour lequel ce nombre n'est pas atteint sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter.
5. Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le vendredi 13 mai 2022, dans la salle réservée aux séances du Conseil située à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, à 19 h 01.
6. Ces règlements peuvent être consultés au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 16 h 30 ou sur le site internet de la Ville au www.v3r.net. Ils pourront également l'être pendant les heures au cours desquelles les susdits registres seront accessibles.

RAPPEL

Est une personne habile à voter ayant le droit d'être inscrite sur la liste référendaire de la ville au regard des règlements ci-dessus identifiés :

- Toute personne qui, le 19 avril 2022, n'est frappée d'aucune incapacité de voter découlant d'une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplit une des conditions suivantes :

- être une personne physique domiciliée sur le territoire de la ville de Trois-Rivières et, depuis au moins six mois, au Québec;

OU

- être depuis au moins douze mois :

- ◻ le propriétaire d'un immeuble situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières;

ou

- ◻ l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières.

- Une personne physique doit également, le 19 avril 2022, être majeure et de citoyenneté canadienne et ne pas être en curatelle.

Condition supplémentaire pour les copropriétaires indivis d'un immeuble et les cooccupants d'un établissement d'entreprise situés sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 19 avril 2022 :

- Avoir désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des copropriétaires ou cooccupants qui sont des personnes habiles à voter, une personne à qui ils ont donné le droit de signer le registre en leur nom et d'être inscrite sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières, le cas échéant.

⇒ Cette procuration doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Condition supplémentaire pour les personnes morales dont l'immeuble ou l'établissement d'entreprise est situé sur le territoire de la ville de Trois-Rivières depuis au moins 12 mois, le 19 avril 2022 :

- Avoir désigné, au moyen d'une résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne physique qui, en date du 19 avril 2022 et au moment d'exercer ce droit, est majeure et de citoyenneté canadienne, n'est pas en curatelle, ni déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse.

⇒ La résolution désignant la personne autorisée à signer le registre doit être produite avant ou lors de la signature du registre.

Nul ne peut être inscrit à plus d'un endroit sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières. Cette interdiction ne s'applique cependant pas à la personne habile à voter qui est désignée comme représentante d'une ou de plusieurs personnes morales

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

Les Lions à guichets fermés ?

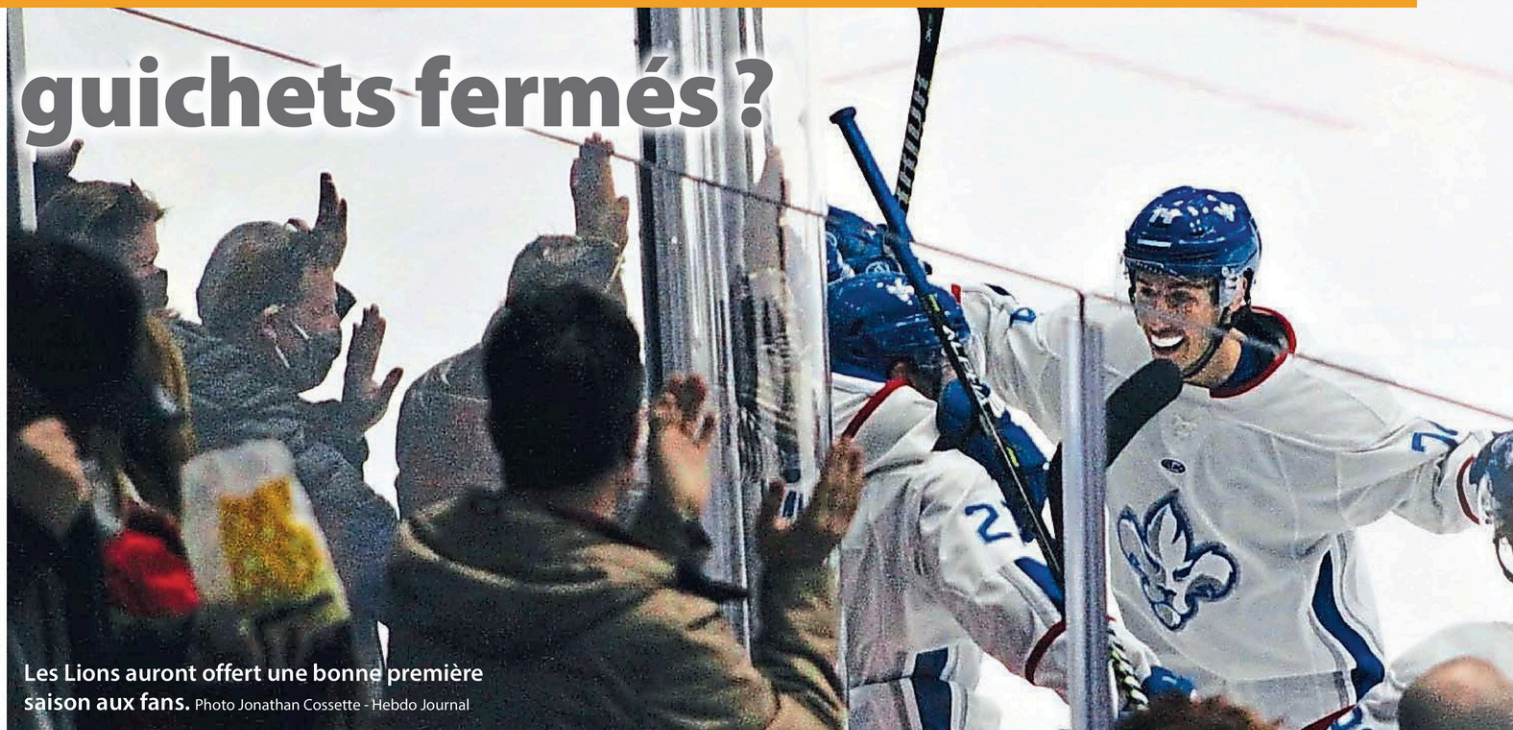
JONATHAN COSSETTE

jcossette@lhebdojournal.com

Il faut remonter plusieurs décennies pour retrouver des séries éliminatoires de hockey professionnel à Trois-Rivières. Les amateurs de la Mauricie auront ce privilège cette semaine, alors que les rencontres #3, #4 et #5 (si nécessaire) sont prévues au Colisée Vidéotron.

Les Growlers se sont imposés lors des deux premiers duels présentés à Terre-Neuve. Ils ont remporté le premier match au pointage 7 à 4, puis ils récidivaient le lendemain avec un gain de 6 à 2. Ils sont donc en plein contrôle en menant 2 à 0 cette série 4 de 7.

L'autre série dans la Division Nord met aux prises les Royals de Reading (1^{er} rang) et les



Les Lions auront offert une bonne première saison aux fans. Photo Jonathan Cossette - Hebdo Journal



trois-rivières

Demande d'approbation référendaire District électoral de Châteaudun

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

- 1 À la suite d'une consultation écrite tenue du 23 mars au 7 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la résolution n° C-2022-0508 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble situé au 577 de la rue Champigny.
- 2 Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant l'immeuble situé au 577 de la rue Champigny contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumis à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).
- 3 Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.
- 4 Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

Objets :

- Autoriser un garage attenant implanté à une distance de 0,31 mètre de la ligne latérale et recouvert d'un revêtement de bardage de vinyle sur le lot 2 571 239 du cadastre du Québec.
- Ne permettre la réalisation du projet particulier que sujet au respect des conditions suivantes :
 - La porte avant du garage doit être conforme à la réglementation d'urbanisme.
 - La porte d'entrée au bâtiment principal qui se trouve dans le garage attenant doit être munie d'un dispositif lui permettant de se fermer automatiquement et ne pas comprendre de fenêtre ouvrante.
 - Un détecteur de CO2 conforme doit être installé à l'intérieur du garage attenant.

Zone visée :

RES-4094.

Localisation de la zone visée

La zone RES-4094 (résidentielle) est située à l'ouest de l'autoroute 40 et approximativement circonscrite par la rue du Parc, la limite arrière des propriétés sises entre les rues Gérin-Lajoie et Sauvageau, les rues Guilbert et Dorion et une partie de la limite arrière des propriétés sises en bordure des rues Dorion et de Mère-Gamelin, en direction de l'autoroute 40.

- 5 Pour être valide, toute demande doit :
 - indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
 - être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **5 mai 2022**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

- 6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

- 6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 19 avril 2022 :
 - elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
 - elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

- 6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :
 - il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
 - il était, le 19 avril 2022 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 19 avril 2022 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

- 7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 19 avril 2022, la qualité de personne intéressée.

- 8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 19 avril 2022 et au moment de signer la demande :
 - être majeure et de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être en curatelle;
 - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

- 9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

- 10 Le dispositif de cette résolution accordant le second projet d'autorisation d'un projet particulier qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être inclus dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

- 11 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone: 819 374-2002
Courriel: urbanisme@v3r.net

- 12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par la résolution n° C-2022-0508;
- la résolution n° C-2022-0508.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que le dispositif ci-dessus explicité leur soit soumis pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002



Mariners du Maine (4^e rang). Les Mariners ont réussi un tour de force en remportant trois matchs en trois soirs pour soutirer le 4^e et dernier rang donnant accès aux séries éliminatoires aux Railers de Worcester, qui eux, perdaient deux matchs à Trois-Rivières.

En milieu de semaine dernière, plus de 75 % des billets disponibles avaient trouvé preneur pour les matchs #3 et #4. Les Growlers paraissent favoris dans cette série, non seulement par l'écart de points au classement entre les deux formations, mais également si l'on tient compte des 14 duels entre les deux formations cette saison. En effet, Terre-Neuve a remporté 11 gains en 14 matchs face à Trois-Rivières, subissant seulement trois revers, dont un en surtemps. Or, les Lions n'ont jamais affronté les Growlers avec leur alignement actuel.

Première saison montagnes russes

Les Lions auront offert une bonne première saison aux fans. Terre-Neuve a d'abordé

balayé la formation trifluvienne, au Colisée Vidéotron, lors de la première série de la saison. Le 29 octobre, les Lions remportaient une victoire historique de 2 à 0 sur la patinoire des Mariners du Maine.

La première victoire des Lions à domicile est survenue le 6 novembre, en tirs de barrage, face aux Royals de Reading. Après une autre période un peu plus creuse, les hommes d'Éric Bélanger se sont ensuite payés une séquence de 7 victoires consécutives (et 9 gains en 10 sorties), balayant une série de trois matchs face aux Royals, et une série de trois matchs face aux Everblades de la Floride.

La COVID-19 est ensuite venue s'interposer, limitant les Lions à un seul match en plus de 30 jours. Le retour des Fêtes ne fut guère glorieux, le roulement de joueurs se mettant en branle. Il fut une période où les fans questionnaient le calibre de la formation trifluvienne par rapport aux autres formations du circuit.

Puis dans le dernier droit de la saison, Marc-André Bergeron y est allé de magie pour relancer sa formation. Il a déniché Tim Vanstone, Brenden Locke, Max Kaufman et le défenseur Connor Welsh, en plus de recevoir les services d'Alexandre Forton et du gardien de but Arthurs Silovs. Ces ajouts ont donné un second souffle aux Lions, un nouveau visage à l'équipe, ce qui leur a permis d'accéder à la grande danse printanière en terminant la saison avec cinq gains, un revers et un autre revers en surtemps.

Les hommes d'Éric Bélanger sont venus bien près d'aligner cinq marqueurs de 20 buts. Seul Anthony Nellis a réussi l'exploit avec 22 buts, devant Olivier Archambault (19), Cédric Montminy (19), Alexis D'Aoust (19 en 39 matchs) et Shawn St-Amant (18 en 32 matchs), sans oublier le retour de Peter Abbandonato (12 buts en 18 matchs).



trois-rivières

Demande d'approbation référendaire District électoral des Forges

AVIS PUBLIC

Conformément aux articles 132 et 145.38 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), avis public est, par les présentes, donné, aux personnes intéressées ayant le droit de signer une demande d'approbation référendaire à l'égard du dispositif de la résolution adoptant le second projet d'autorisation d'un projet particulier :

1 À la suite d'une consultation écrite tenue du 23 mars au 7 avril 2022, la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors d'une séance que son Conseil a tenue le 19 avril 2022, la résolution n° C-2022-0507 concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier impliquant l'immeuble formé du lot 6 378 971 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue de l'Aubergiste.

2 Cette résolution concernant le second projet d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation impliquant une partie de l'immeuble correspondant au lot 6 378 971 du cadastre du Québec situé en bordure de la rue de l'Aubergiste contient un dispositif qui peut faire l'objet d'une demande, de la part des personnes intéressées des **zones concernées** (c'est-à-dire des zones visées et des zones qui leur sont contiguës), afin que cette résolution contenant ce dispositif soit soumise à leur approbation conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (RLRQ, chapitre E-2.2).

3 Une telle demande vise à soumettre toute résolution contenant ce dispositif à l'approbation des personnes habiles à voter de toute zone concernée d'où provient une demande valide.

4 Ainsi, une demande relative au dispositif de cette résolution peut provenir de l'une des zones concernées.

DISPOSITIF DE LA RÉOLUTION

Objets :

- Autoriser, dans la zone RES-3558, l'usage 1006 Habitation multifamiliale (6 logements) et le mode d'implantation isolé sur le lot 6 378 971 du cadastre du Québec.
- Ne permettre la réalisation du projet particulier que sujet au respect des conditions suivantes :
 - Le bâtiment principal devra avoir un toit plat.
 - L'architecture du bâtiment principal devra être conforme au plan-image qui apparaît à l'annexe I jointe à la résolution.

Zone visée :

RES-3558.

Localisation de la zone visée

La zone RES-3558 (résidentielle) est située en bordure de la portion de la rue de l'Aubergiste comprise entre les rues de l'Artisan et du Vivandier.

5 Pour être valide, toute demande doit :

- indiquer clairement le dispositif qui en fait l'objet et la zone d'où elle provient et, le cas échéant, mentionner la zone à l'égard de laquelle elle est faite;
- être reçue au bureau de la soussignée au plus tard le **5 mai 2022**;

Être signée par au moins 12 personnes intéressées de la zone d'où elle provient ou par au moins la majorité d'entre elles si le nombre de personnes intéressées dans la zone n'excède pas 21.

6 Est une personne intéressée ayant le droit de signer une demande à l'égard du dispositif ci-dessus :

6.1 La personne physique qui n'a pas été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse et qui remplissait les deux conditions suivantes le 19 avril 2022 :

- elle était domiciliée sur le territoire de l'une des zones concernées;
- elle était domiciliée au Québec depuis au moins six mois.

OU

6.2 Le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les deux conditions suivantes :

- il n'a pas été déclaré coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- il était, le 19 avril 2022 et depuis au moins 12 mois, le propriétaire d'un immeuble ou l'occupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées.

Note : Lorsqu'une personne intéressée est une personne physique, elle doit également, en date du 19 avril 2022 :

- être majeure et de citoyenneté canadienne;
- ne pas être en curatelle.

7 Pour exercer son droit de signer une demande, une personne intéressée doit, à la date où elle l'exerce effectivement, remplir les conditions qui lui donnaient, le 19 avril 2022, la qualité de personne intéressée.

8 Toute personne intéressée de l'une des zones concernées a le droit de signer une demande. Toutefois :

8.1 seul le copropriétaire indivis d'un immeuble ou le cooccupant d'un établissement d'entreprise situé sur le territoire de l'une des zones concernées qui remplit les trois conditions suivantes a le droit de signer une demande à titre de propriétaire de cet immeuble ou d'occupant de cet établissement :

- il a été désigné, au moyen d'une procuration signée par la majorité des personnes qui sont copropriétaires ou cooccupants depuis au moins 12 mois, comme celui qui a le droit de signer la demande en leur nom et d'être inscrit, le cas échéant, sur la liste référendaire de la Ville de Trois-Rivières;
- il n'a pas le droit d'être inscrit prioritairement à un autre titre sur cette liste référendaire;
- il a produit cette procuration avant que la demande ne soit produite au bureau de la soussignée.

8.2 lorsqu'il s'agit d'une personne morale, elle doit :

- avoir désigné, par résolution, parmi ses membres, administrateurs ou employés, une personne devant, le 19 avril 2022 et au moment de signer la demande :
 - être majeure et de citoyenneté canadienne;
 - ne pas être en curatelle;
 - ne pas avoir été déclarée coupable d'une infraction constituant une manœuvre électorale frauduleuse;
- produire cette résolution avant que la personne qui a été autorisée à signer la demande en son nom puisse le faire.

9 Nul ne peut être considéré comme une personne intéressée à plus d'un titre. Toutefois, la personne désignée pour représenter une personne morale peut également être une personne intéressée à titre de personne domiciliée, de propriétaire unique d'un immeuble, d'occupant unique d'un établissement d'entreprise, de copropriétaire indivis d'un immeuble ou de cooccupant d'un établissement d'entreprise.

10 Le dispositif de cette résolution accordant le second projet d'autorisation d'un projet particulier qui n'aura fait l'objet d'aucune demande valide pourra être inclus dans une résolution qui n'aura pas à être approuvée par les personnes habiles à voter.

11 On peut obtenir des informations sur cette demande d'autorisation d'un projet particulier sur l'immeuble identifié ci-dessus en s'adressant, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30, à la :

Direction de l'aménagement et du développement durable
Ville de Trois-Rivières
4655, rue Saint-Joseph
C.P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002
Courriel : urbanisme@v3r.net

12 On peut consulter au bureau de la soussignée, du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30 :

- la description ou l'illustration de la zone visée par la résolution n° C-2022-0507;
- la résolution n° C-2022-0507.

On peut aussi y obtenir gratuitement un feuillet expliquant la procédure que doivent respecter les citoyens qui, à la suite du présent avis, entendent réclamer que le dispositif ci-dessus explicité leur soit soumis pour approbation.

On peut enfin s'y procurer sans frais un formulaire de « demande d'approbation référendaire ».

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^e Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière
1325, place de l'Hôtel-de-Ville
C. P. 368
Trois-Rivières (Québec) G9A 5H3
Téléphone : 819 374-2002

L'envers du décor dans la LHJMQ raconté par Matthew Vachon

JONATHAN COSSETTE

jcosssette@lhebdojournal.com

Matthew Vachon caressait depuis longtemps l'idée d'écrire un livre. Celui qui a longuement couvert les Tigres de Victoriaville, formation de la Ligue de hockey junior majeur du Québec (LHJMQ), est finalement passé à l'action au début de la pandémie, relatant

tout près d'une quarantaine d'histoires de hockey junior dans le livre qu'il a intitulé «Histoires de Junior».

«J'ai lu le livre *Beauties: Hockey's greatest untold stories* de James Duthie qui racontait plein d'histoires de hockey professionnel. C'est ce qui m'a inspiré de faire une version avec le hockey junior parce qu'il n'y a pas beaucoup d'histoires ou de livres qui ont été écrits

AVIS PUBLIC



trois-rivières

Avis d'entrée en vigueur

Conformément aux articles 361 et suivants de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, chapitre C-19), avis public est, par les présentes, donné que la Ville de Trois-Rivières a adopté, lors de séances que son Conseil a tenues :

- le 1^{er} février 2022, les règlements suivants:
 - le Règlement autorisant la réfection de pavage à divers endroits sur le territoire et décrétant un emprunt à cette fin de 8 570 000,00 \$ (2022, chapitre 4) lequel a été approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 7 avril 2022;
 - le Règlement autorisant l'acquisition et la plantation d'arbres et décrétant un emprunt à cette fin de 250 000,00 \$ (2022, chapitre 5) lequel a fait l'objet d'une procédure de demandes de scrutin référendaire auprès des personnes habiles à voter, édictée par l'arrêté 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021, qui s'est tenue du 9 au 24 février 2022 et dont le résultat a été porté à la connaissance du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, à savoir qu'aucune personne n'a exercé son droit relatif à cette procédure et approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 7 avril 2022;
 - le Règlement autorisant le remplacement ou l'ajout de mobiliers urbains et l'installation de clôture dans différents parcs et espaces verts et décrétant un emprunt à cette fin de 100 000,00 \$ (2022, chapitre 7) lequel a fait l'objet d'une procédure de demandes de scrutin référendaire auprès des personnes habiles à voter, édictée par l'arrêté 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021, qui s'est tenue du 9 au 24 février 2022 et dont le résultat a été porté à la connaissance du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, à savoir qu'aucune personne n'a exercé son droit relatif à cette procédure et approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 7 avril 2022;
 - le Règlement autorisant l'acquisition d'un camion autopompe et décrétant un emprunt à cette fin de 750 000,00 \$ (2022, chapitre 16) lequel a fait l'objet d'une procédure de demandes de scrutin référendaire auprès des personnes habiles à voter, édictée par l'arrêté 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021, qui s'est tenue du 9 au 24 février 2022 et dont le résultat a été porté à la connaissance du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, à savoir qu'aucune personne n'a exercé son droit relatif à cette procédure et approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 6 avril 2022;
 - le Règlement autorisant le remplacement d'un cabinet d'essence et la réalisation de travaux de pavage à l'aéroport et décrétant un emprunt à cette fin de 200 000,00 \$ (2022, chapitre 18) lequel a fait l'objet d'une procédure de demandes de scrutin référendaire auprès des personnes habiles à voter, édictée par l'arrêté 2021-054 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 16 juillet 2021, qui s'est tenue du 9 au 24 février 2022 et dont le résultat a été porté à la connaissance du Conseil de la Ville de Trois-Rivières, à savoir qu'aucune personne n'a exercé son droit relatif à cette procédure et approuvé par la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec le 12 avril 2022;
- le 19 avril 2022, les règlements suivants:
 - le Règlement approuvant le budget 2022 de la « Société de développement commercial du centre-ville de Trois-Rivières » et décrétant une cotisation à l'endroit des contribuables qui tiennent, le 1^{er} janvier 2022, un établissement à l'intérieur du district commercial dans lequel elle a compétence (2022, chapitre 52);
 - le Règlement modifiant le Règlement sur la construction, sur la sécurité incendie, sur les branchements de service et sur diverses autres matières afférentes (2007, chapitre 169) afin de retirer la tarification des feux de broussaille (2022, chapitre 53);
 - le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs exigibles pour divers services rendus par la Direction de la sécurité incendie et de la sécurité civile (2021, chapitre 94) afin d'ajouter des tarifs pour l'obtention d'un permis de feu à ciel ouvert ainsi que la location d'équipements (2022, chapitre 54);
 - le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs exigibles pour bénéficier de divers services rendus par la Direction des travaux publics, la Direction du génie ou la Direction des Technologies de l'information (2021, chapitre 64) afin de modifier divers tarifs (2022, chapitre 55);
 - le Règlement modifiant le Règlement établissant un mode de tarification relié à l'utilisation des installations de l'aéroport et à la vente de carburant (2021, chapitre 39) afin de revoir certains tarifs impliquant le branchement électrique des aéronefs stationnés ainsi que le calcul de certains tarifs en fonction du poids des aéronefs (2022, chapitre 56);
 - le Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs exigibles en matière de culture, de loisirs et de la vie communautaire (2020, chapitre 79) afin de modifier la tarification des piscines, des terrains de tennis et des camps de jour pour les années 2022 et 2023 (2022, chapitre 57);
 - le Règlement modifiant le Règlement sur la circulation et le stationnement (2001, chapitre 3) afin de mettre à jour les normes pour les véhicules hors route, de mettre en place des normes pour la saison estivale et augmenter la tarification des stationnements près de l'amphithéâtre (2022, chapitre 58);
 - le Règlement établissant le programme d'« aménagement de bureaux au centre-ville » (2022, chapitre 59);

Ces règlements sont maintenant en vigueur et actuellement déposés dans les archives du Conseil, au bureau de la soussignée, à l'hôtel de ville de Trois-Rivières, où tout intéressé peut en prendre connaissance.

Trois-Rivières, ce 27 avril 2022.

M^{re} Marie-Michèle Lemay, assistante-greffière

AVIS PUBLIC



Matthew Vachon caressait depuis longtemps l'idée d'écrire un livre.

(Photo Jonathan Cossette - Hebdo Journal)

100 % junior. Je me suis dit que j'allais explorer ça pour en faire un livre», confie le natif de Sainte-Marie-de-Beauce.

«J'ai choisi des joueurs que je connaissais, mais aussi des joueurs avec qui je prenais des chances parce que je trouvais le joueur intéressant. Le premier intervenant avec qui j'ai parlé, c'est Simon Lafrance, que j'ai connu dans le temps où il jouait avec les Tigres. En tout, je me suis rendu à 38 histoires.»

Le diplômé de l'Université de Sherbrooke a couvert les Tigres de Victoriaville, alors en poste à La Nouvelle Union, en plus d'avoir couvert le Phoenix de Sherbrooke pendant ses études universitaires pour le site internet Parlons Junior.

«On peut retrouver des histoires qui sont drôles, comme celle de Yann Gourde, racontée par Pierre Cholette, directeur de la Centrale de soutien au recrutement (CSR) de la LHJMQ. Il nous raconte comment il a découvert Yann Gourde, qui était tout petit, et c'est une très belle histoire. Il y a des histoires plus tristes, comme celle de Cédric Desruisseaux. Cédric était un très bon ami d'Alec Reid et Alec lui a infligé une commotion cérébrale alors qu'ils s'affrontaient. Cédric était très fâché et ne voulait pas lui parler dans les jours suivants. De son côté, Reid est décédé dû à des complications reliées à l'épilepsie alors Cédric n'a pas lui dire qu'il lui pardonnait», raconte l'auteur.

«On y trouve aussi les derniers voyages de hockey de Daniel Frechette, racontés par Mathieu Marchand, analyste des Tigres de

Victoriaville. Il y a aussi des histoires inspirantes et touchantes. Bref, je voulais montrer l'envers du décor de la LHJMQ, au-delà des victoires, des points et des joueurs repêchés. Je voulais permettre aux gens de voir l'autre côté de la médaille.»

À ce jour, Matthew Vachon travaille comme journaliste sportif au journal Le Nouvelliste. Il est notamment attiré à la couverture des Lions de Trois-Rivières, formation de la ECHL.

«J'ai commencé l'écriture de mon livre en décembre 2020 et j'ai terminé au printemps 2021. On n'avait pas beaucoup de choses à faire pendant le confinement et les joueurs étaient faciles à rejoindre. J'ai été chanceux de trouver une maison d'édition assez rapidement et j'ai eu un très bon éditeur, André Gagnon, qui m'a aidé là-dedans, entre autres avec Hurtubise. D'ailleurs, ils m'ont dit que j'étais le plus jeune auteur de l'histoire chez Hurtubise à 26 ans, alors c'est le fun ça aussi», témoigne-t-il, humblement.

«Je suis vraiment content d'avoir maintenant mon livre parce que c'est un projet demandant et j'y ai mis beaucoup d'efforts. Je suis content d'avoir pris mon projet et l'avoir amené jusqu'au bout. Si ça fonctionne bien, je vais sûrement en écrire un autre. Je ne sais pas si ce serait sur le même sujet, on verra. J'ai déjà des discussions avec mon éditeur pour parler d'autres projets éventuellement», conclut-il.

Le livre *Histoires de Junior* est disponible en librairie et sur le site Web des Éditions Hurtubise.

Québec
sans
gaspillage

**UN BAC TOUJOURS PLEIN N'EST PAS
SIGNE QU'ON CONSOMME BIEN.**



**MIEUX CONSOMMER.
MOINS GASPILLER.**

CONSULTEZ
L'APPLICATION



Votre
gouvernement

Québec

La présente campagne relève des obligations des journaux assujettis au Règlement sur la compensation pour les services municipaux fournis en vue d'assurer la récupération et la valorisation de matières résiduelles (c. Q-2, r. 10).

Latulippe

Soldes et nouveautés

Printemps 2022

Consultez la circulaire complète ici >>>



Dernière semaine

Permis de pêche gratuit!

À l'achat de 129\$ et plus d'articles identifiés au rayon de la pêche, Latulippe paie votre permis de pêche provincial.*

LOLÈ

50% de rabais

Chandail Mindset
Pour femme.
Cordon de serrage à l'encolure.
Poches kangourou cachées.
Gris foncé.
N° M178111.
Détail sugg. : 119,00\$
Solde 59,95\$
Lim. 1 /client.

Columbia

Pantalon Silver Ridge Stretch
Pour homme.
Tissu Omi-Shield hydrofuge.
Protection solaire FPS 50. Genoux articulés. Nylon et élasthanne. Brun.
N° M153647.
Détail sugg. : 89,95\$
Solde 59,95\$
Lim. 1 /client.

Jack Wolfskin

Chaussures de randonnée Force Striker
Pour femme. Semelle en caoutchouc robuste avec beaucoup d'adhérence. Grandeurs 6 à 9½. Bleu. N° M179796. Détail sugg. : 219,95\$
Solde 109,95\$
Lim. 1 paire /client.

Réduction de **110\$**

Marmot

Chemise Eldridge
Pour homme.
Douce, confortable et polyvalente. Protection solaire FPS 20. Polyester et rayonne. Bleu.
N° M087252.
Détail sugg. : 69,95\$
Solde 39,95\$
Lim. 1 /client.

43% de rabais

MINN KOTA

Moteur électrique Traxxis
Poussée : 45 lb.
Tension : 12 V.
Longueur : 36 po.
Système pour l'économie d'énergie Maximizer.
N° M012010.
484,95\$
Lim. 1 /client.

Latulippe

Sac à lunch
Grand compartiment avec poche en filet. N° M170606.
Détail sugg. : 34,95\$
Solde 22,95\$
Lim. 2 /client.

PÉLERIN

Banc pliant rembourré
Dossier ajustable à cliquet. N° M170563.
Détail sugg. : 59,95\$
Solde 29,95\$
Lim. 2 /client.

50% de rabais

PÉLERIN Vestes de flottaison individuelles

- Modèle Tewkesbury**
Idéale pour le kayak. Rouge, bleu ou lime. N° M082734.
Détail sugg. : 119,95\$
Solde 89,95\$
- Modèle Bonaventure**
Idéale pour la pêche. Beige. N° M082729.
Détail sugg. : 109,95\$
Solde 89,95\$
- Modèle Universel**
Rouge ou bleu. N° M008246.
Détail sugg. : 39,95\$
Solde 29,95\$
- Pour enfants**
Différents modèles pour enfants de 20 lb et plus. N° M008248. M169321.
34,95\$
Lim. 2 /client.

Ensemble d'accessoires pour la truite
Comprend cuillères, hameçons et accessoires. N° M037062.
Détail sugg. : 59,95\$
Solde 49,95\$

etic

MEILLEUR PRIX GARANTI Politique du meilleur prix garanti : si vous trouvez un meilleur prix au Québec, nous l'égalons!

MERCI D'ACHETER LOCAL!

Latulippe

TROIS-RIVIÈRES - DISTRICT 55
2100, rue des Grands-Marchés • 819 299-3024
QUÉBEC 637, rue Saint-Vallier Ouest **LÉVIS** 1228, rue de la Concorde



*Promo « Permis de pêche gratuit » valide jusqu'au 1^{er} mai 2022, en magasin et en ligne, à l'achat de 129\$ et plus (avant taxes) d'articles identifiés au rayon de la pêche. Des conditions s'appliquent. Soldes valides pour un temps limité ou jusqu'à épuisement des stocks. Quantités limitées par client. Photos à titre indicatif seulement, le texte prévaut en tout temps. Prix sujets à changements sans préavis. Commandes internet: des frais supplémentaires s'appliquent sur les produits surdimensionnés et sur l'expédition dans certaines régions éloignées. Tous les détails en magasin et au latulippe.com.

Livraison gratuite au Canada avec tout achat de 49\$ et +
*avant taxes. Des conditions s'appliquent.

Cueillette en magasin disponible